Garage 1 - Superficie nette 15,9 m²

Garage 2 - Superficie nette 17,0 m²

Garage 3 - Superficie nette 16,6 m²

Accès privatif G8/G9/G10/G11/G12 - Superficie nette 82,9 m²

Garage 4 - Superficie nette 16,2 m²

Garage 11 - Superficie nette 20,5 m²

Garage 12 - Superficie nette 15,3 m²



REMARQUE IMPORTANTE :

Les plans reprennent la configuration des lieux au jour de la visite, en mentionnant les zones de jouissance privative.
La limite entre les parties communes et privatives est fixée à l'axe des parois qui les séparent.
Les emplacements des compteurs individuels d'électricité et de gaz sont représentés aux plans.
Les compteurs individuels d'eau sont situés dans les appartements et ne sont pas représentés aux plans.
Les câbles, conduites et autres éléments techniques ne sont pas représentés aux plans, mais sont à considérer comme des éléments communs ou servitudes.

0 5m

Dossier n°:	**2013.05**	
Date :	**22/02/2014**	
Echelle :	**1/100 (A3)**	
Plan n°:	**13**	
Révision :	**A**	**SL**

Ingénieur en Construction
Géomètre-Expert
Expert Immobilier
geo050882
Sébastien LADOUCE

Rue de Spontin, 12
B-5530 DURNAL
Tel : 0495/580346
Fax : 083/690854
sebastien.ladouce@gmail.com

Consorts HAMBLENNE - Division d'un immeuble sis rue de l'Armée Grouchy, 1A-1B-1C-1D à B-5000 NAMUR

Détermination des parties communes et privatives - BLOC C - Plan du rez-de-chaussée